

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Vendredi 5 juin 2026

Membres en exercice : 15

Date de convocation : 30 mai 2026

Membres présents : 11

Membres votants : 15

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Philippe BRAULT, Jean-Paul ESCAVABAJA, Lorry HANNE, Véronique THIAINT.

Absents/excusés : Stephane BATTEUX (pouvoir à Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES°, Marie DE PASQUALE (pouvoir à Philippe BRAULT), Frank HERAUD (pouvoir à Antonio MARCO-PENA), Marie-Sahra GIL (pouvoir à Véronique THIAINT).

Secrétaire : Jean-Paul ESCAVABAJA

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 083-218301547-20260605-2026_38-DE

N° 2026-38 : Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés

Madame Justine BARBERO, conseillère déléguée, expose :

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Madame Justine BARBERO propose au Conseil d'en délibérer et de la nommer représentante titulaire au près de l'association ainsi que Madame Églantine ALLIOT en qualité de suppléante.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme Justine BARBERO

DECIDE l'adhésion la Commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) ;

DESIGNE en tant que représentant titulaire Mme Justine BARBERO pour représenter la collectivité au sein de l'association,

DESIGNE en tant que représentant suppléant Mme Églantine ALLIOT pour représenter la collectivité au sein de l'association,

S'ENGAGE à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 50 €).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Charte du RFVAA.

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

**Le secrétaire de séance,
Jean-Paul ESCAVABAJA**



**Le Maire,
Damien GAUTHIER**

